Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : akachemie solupast D - Dissolvant (akachemie solupast D - Löser)

 Numéro du produit :
 0720
 Version (Révision) :
 7.2.0 (7.1.0)

 Date d'exécution :
 13.06.2016
 Date d'édition :
 13.06.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

akachemie solupast D - Dissolvant (akachemie solupast D - Löser) (0720)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisations identifiées pertinentes

Catégories de produits [PC]

PC0.56 - Solvant

PC35 - Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

PC9a - Revêtements et peintures, solvants, diluants

Secteur d'utilisation

SU21 - Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

decotric GmbH // decotric Schweiz AG **Rue:** Im Schedetal 1 // Lettenstraße 7/PF

Code postal/Lieu: D - 34346 Hann. Münden // CH - 6343 Rotkreuz

Téléphone: +49 (0)5541 7003-02

Telefax: +49 (0)5541 7003-50 // +41 (0)41 7980500

Contact pour informations:

E-mail (personne compétente) : sds@decotric.de

Site web: www.decotric.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse: 145

Notrufnummer / En cas d`urgence:

decotric

Schweiz. Toxikologisches Zentrum: CH-9030 Zürich Tel. +41 44 251 51 51

Nationale Notfallnummer 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Flam. Liq. 3; H226 - Liquides inflammables: Catégorie 3; Liquide et vapeurs inflammables.

STOT SE 3 ; H336 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Catégorie 3 ; Peut provoquer somnolence ou vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques





Flamme (GHS02) · Point d'exclamation (GHS07)

Mention d'avertissement

Attention

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage

ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Page: 1 / 10

decotric

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

akachemie solupast D - Dissolvant Nom commercial du produit :

(akachemie solupast D - Löser)

Numéro du produit : 0720 Version (Révision): 7.2.0 (7.1.0) 13.06.2016 Date d'édition : 13.06.2016 Date d'exécution :

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre

source d'inflammation. Ne pas fumer.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements

contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut

confortablement respirer.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P101

P501 Inhalt/Behälter gemäß den örtlichen / regionalen / nationalen Vorschriften der Problemabfallentsorgung

zuführen

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. **EUH066**

Autres dangers 2.3

Aucune

2.4 **Indications diverses**

Le mélange ne contient pas de substances classés comme PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)/vPvB (très persistante et très bioaccumulable), ni reporté dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description

Consist of: n-Butyl acetate, aliphatic compounds, surfactant and additives

Composants dangereux

ACÉTATE DE N-BUTYLE ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119485493-29 ; N°CE : 204-658-1; N°CAS : 123-86-4

Poids: ≥ 50 - < 100 %

Classification 1272/2008 [CLP]: Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336

NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDROTRAITÉ (NOTA P, < 0,1 % Benzen); Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486659-16;

N°CE: 265-150-3; N°CAS: 64742-48-9

≥ 10 - < 25 % Poids: Classification 1272/2008 [CLP]: Asp. Tox. 1; H304

Indications diverses

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Informations générales

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Changer les vêtements souillés ou mouillés.

En cas d'inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

En cas d'ingestion

En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement. NE PAS faire vomir. Consulter impérativement un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

decotric

Version: 01/01

SFS-PIM 07.10.2022 00:07:51

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : akachemie solupast D - Dissolvant (akachemie solupast D - Löser)

 Numéro du produit :
 0720
 Version (Révision) :
 7.2.0 (7.1.0)

 Date d'exécution :
 13.06.2016
 Date d'édition :
 13.06.2016

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Brouillard d'eau mousse résistante à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit Jet d'eau de forte puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de protection en cas d'incendie

ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

5.4 Indications diverses

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. Assurer une aération suffisante. Eloigner toute source d'ignition. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir paragraphe 7 Protection individuelle: voir paragraphe 8 Evacuation: voir paragraphe 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Respecter les mesures de sécurité habituelles en matière de manipulation de produits chimiques. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'ecart des aliments, boissons et fourrages.

Mesures de lutte contre l'incendie

Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition. s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé.

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Ne pas stocker en plein air. Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informationes supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Tenir compte des consignes de sécurité et du mode d'emploi sur l'emballage en fût métallique.

Température de stockage recommandée : Store it seperately from foods.

Page: 3 / 10

decotric

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : akachemie solupast D - Dissolvant (akachemie solupast D - Löser)

 Numéro du produit :
 0720
 Version (Révision) :
 7.2.0 (7.1.0)

 Date d'exécution :
 13.06.2016
 Date d'édition :
 13.06.2016

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

Solutions spécifiques au domaine

GISBAU - GISCODE / Produkt-Code: entfällt

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail

Nessuno

Valeurs DNEL/DMEL et PNEC

DNEL/DMEL

Type de valeur limite : DNEL Consommateur (local) (ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4)

Voie d'exposition : Inhalation

Fréquence d'exposition : Long terme (répété)

Valeur seuil: 480 mg/m³

Type de valeur limite : DNEL Consommateur (systémique) (ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4)

Voie d'exposition : Inhalation

Fréquence d'exposition : Long terme (répété)

Valeur seuil: 480 mg/m³

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

Protection oculaire appropriée

lunettes à coques

Protection de la peau

Protection des mains

En cas de contact éventuel avec la peau utilisez des gants (testé par ex. selon la norme EN374) du matériel suivant:

caoutchouc nitrile

Epaisseur des gants: > 0.4 mm Temps de passage: >= 8h

Après l'utilisation des gants laver les mains et les sécher soigneusement. Après le lavage des mains remplacer le gras de peau perdu avec de crèmes contenant des grasses.

Protection corporelle

Porter des vêtements de protection. enlever les vêtement souillés, imprégnés

Protection respiratoire

Appareil de protection respiratoire approprié

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Les précautions usuelles concernant le maniement de produits chimiques sont à observer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Voir aussi rubrique 6, 12.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État : liquide: visqueux **Couleur :** incolore

Page: 4 / 10

decotric

SFS-PIM 07.10.2022 00:07:51 Version: 01/01

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : akachemie solupast D - Dissolvant (akachemie solupast D - Löser)

 Numéro du produit :
 0720
 Version (Révision) :
 7.2.0 (7.1.0)

 Date d'exécution :
 13.06.2016
 Date d'édition :
 13.06.2016

Odeur

caractéristique

Données de sécurité

Température de fusion/plage de fusion : (1013 hPa) Aucune donnée disponible

Point d'ébullition: (1013 hPa) 124 - 245 °C

Point éclair : 27 °C Brookfield

Température d'ignition :240°CLimite inférieure d'explosivité :0,7Vol-%Limite supérieure d'explosivité :10,4Vol-%

Risque d'explosion: possible en utilisant Mélange air / yapeur

Pression de la vapeur : (50 °C)

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur : (20 °C) 13 hPa

Densité:(20 °C)0,88 g/cm³Test de séparation des solvants :(20 °C)non applicableSolubilité dans l'eau :(20 °C)emulsifible

pH: non applicable

Viscosité: (20 °C) > 30 s ISO2431 gobelet 6 mm

Teneur en solvant : 96,1 Pds %

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles

néant, à l'utilisation appropriée

10.6 Produits de décomposition dangereux

Gaz/vapeurs, inflammable

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus

Aucune donnée disponible

Toxicité orale aiguë

Paramètre : DL50 (ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4)

Voie d'exposition : Par voie orale Espèce : Rat Dose efficace : 14 g/kg

Paramètre : DL50 (ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4)

Voie d'exposition :Par voie oraleEspèce :LapinDose efficace :7,4 g/kg

Page: 5 / 10

decotric

Version: 01/01

SFS-PIM 07.10.2022 00:07:51

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

akachemie solupast D - Dissolvant Nom commercial du produit :

(akachemie solupast D - Löser)

Numéro du produit : 0720 Version (Révision): 7.2.0 (7.1.0) 13.06.2016 Date d'édition : Date d'exécution : 13.06.2016

DL50 (HYDROCARBURES, C9-C10, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLOALCANES, < 2% Paramètre:

D'AROMATIQUES (Note B: Benzène < 0,1%))

Voie d'exposition: Par voie orale

Rat Espèce :

Dose efficace: > 8000 mg/kg

Toxicité dermique aiguë

DL50 (HYDROCARBURES, C9-C10, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLOALCANES, < 2% Paramètre:

D'AROMATIQUES (Note B: Benzène < 0,1%))

Voie d'exposition: Dermiaue Espèce : Dose efficace: > 3200 mg/kg

DL50 (HYDROCARBURES, C9-C10, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLOALCANES, < 2% Paramètre:

D'AROMATIQUES (Note B: Benzène < 0,1%))

Voie d'exposition: Dermique Espèce: Lapin > 4000 mg/kg Dose efficace:

Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre: CL50 (ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4)

Voie d'exposition: Inhalation Espèce: Rat 2000 ppm Dose efficace:

Paramètre: CL50 (HYDROCARBURES, C9-C10, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLOALCANES, < 2%

D'AROMATIQUES (Note B: Benzène < 0,1%))

Voie d'exposition : Inhalation Espèce : Rat Dose efficace: > 14 mg/l Temps d'exposition : 4 h

Indications diverses

Si l'on tient compte des consignes d'hygiène du travail, aucun effet nocif n'est à craindre ce produit s'il est manipulé correctement.

Effet irritant et caustique

Aucune donnée disponible

Iritation primaire de la peau

Iritation primaire de la peau (ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4) Paramètre :

Paramètre: rabbit Temps d'exposition: 24 h

Résultat : irritation de la peau

Iritation primaire de la peau (NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDROTRAITÉ (NOTA P, < 0,1 % Paramètre:

Benzen); N°CAS: 64742-48-9)

Paramètre: Humain

Résultat : une légère irritation de la peau

Irritation des yeux

Irritation des yeux (ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4) Paramètre:

Paramètre:

Résultat : irritation modérée des yeux

Irritation des yeux (NAPHTA LOURD (PÉTROLE), HYDROTRAITÉ (NOTA P, < 0,1 % Benzen); Paramètre:

N°CAS: 64742-48-9)

Paramètre: Humain

Résultat : nicht augenreizend

Indications diverses

Liquide est légèrement irritant pour la peau/vapeurs en concentrat. plus haute sont irritantes pour yeux/respirat.

Sensibilisation

Aucune donnée disponible

Toxicité après prises répétées (subaiguë, subchronique, chronique)

Aucune donnée disponible

Indications diverses

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

decotric

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

akachemie solupast D - Dissolvant Nom commercial du produit :

(akachemie solupast D - Löser)

Numéro du produit : 0720 Version (Révision): 7.2.0 (7.1.0) 13.06.2016 Date d'édition : 13.06.2016 Date d'exécution :

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancerogénité

Aucune donnée disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible

Evaluation résumée des propriétés CMR

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune donnée disponible

Danger par aspiration

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Phototoxicité

Indications diverses

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

Toxicité aquatique

Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues

Paramètre: EC50 (ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4)

Espèce: Algues

Paramètres d'évaluation: (Scenedesmus subspicatus)

Dose efficace: 674 mg/l Temps d'exposition: 72 h

Paramètre: EC50 (ACÉTATE DE N-BUTYLE ; N°CAS : 123-86-4)

Espèce: Daphnie

Paramètres d'évaluation : water flea (Daphnia magna)

Dose efficace: 72,8 mg/l Temps d'exposition : 24 h

EC/IC/LC50 (HYDROCARBURES, C9-C10, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLOALCANES, < 2% Paramètre:

D'AROMATIQUES (Note B: Benzène < 0,1%))

Espèce : Poisson Dose efficace: > 100 mg/lÉvaluation : Praktisch nicht giftig.

EC/IC/LC50 (HYDROCARBURES, C9-C10, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLOALCANES, < 2% Paramètre:

D'AROMATIQUES (Note B: Benzène < 0,1%))

Espèce: Daphnie > 100 mg/l Dose efficace: Évaluation: Praktisch nicht giftig.

Paramètre: EC/IC/LC50 (HYDROCARBURES, C9-C10, N-ALCANES, ISOALCANES, CYCLOALCANES, < 2%

D'AROMATIQUES (Note B: Benzène < 0,1%))

Espèce: Algen / Wasserpflanzen

Dose efficace: > 100 mg/l Évaluation: Praktisch nicht giftig.

12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

decotric

Version: 01/01

SFS-PIM 07.10.2022 00:07:51

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : akachemie solupast D - Dissolvant

(akachemie solupast D - Löser)

 Numéro du produit :
 0720
 Version (Révision) :
 7.2.0 (7.1.0)

 Date d'exécution :
 13.06.2016
 Date d'édition :
 13.06.2016

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne contient pas de substances classés comme PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)/vPvB (très persistante et très bioaccumulable), ni reporté dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

12.7 Autres informations écotoxicologiques

Informations complémentaires

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit/de l'emballage

Eliminer en observant les réglementations administratives. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit

État de livraison:

14 06 03

Utilisé:

08 01 17 ou

08 04 09

Désignation des déchets

État de livraison:

autres solvants et mélanges de solvants

Utilisé:

déchets provenant du décapage de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses

ou

déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Code des déchets conditionnement

15 01 02 ou

15 01 04

Désignation des déchets

emballages en matières plastiques

ou

emballages métalliques

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ONU 1993

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ACÉTATE DE N-BUTYLE)

Transport maritime (IMDG)

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (N-BUTYL ACETATE)

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (N-BUTYL ACETATE)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s):

Code de classification:

Danger n° (code Kemler):

Code de restriction en tunnel:

D/E

Réglementations particulières : 640E · LQ 5 l · E 1

Étiquette de danger : 3

Page: 8 / 10

decotric

Version: 01/01

SFS-PIM 07.10.2022 00:07:51

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : akachemie solupast D - Dissolvant (akachemie solupast D - Löser)

Numéro du produit : 0720 Version (Révision): 7.2.0 (7.1.0) 13.06.2016 Date d'édition : 13.06.2016

Transport maritime (IMDG)

Classe(s): 3 Numéro EmS: F-E / S-E Réglementations particulières : LQ51·E1 Étiquette de danger :

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) Classe(s): Réglementations particulières : E 1 Étiquette de danger :

14.4 Groupe d'emballage

Date d'exécution :

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID): Non

Transport maritime (IMDG): Non

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR): Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC non applicable

14.8 Informations complémentaires

La classification de l'ADR n'est pas valable pour nos emballages assemblée. (vois ADR 3.4 LQ 5 I) => limited Quantity

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autres réglementations (UE)

Directive DecoPaint (2004/42/CE):

N'est pas soumis à cette directive.

Caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004

- contient: 15 30% hydrocarbures aliphatiques, < 5% agents de surface non ioniques
- www.decotric.de, info@decotric.de

Directives nationales

Classe risque aquatique (WGK)

Classe: 1 (Présente un faible danger pour l'eau.) Classification selon VwVwS

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

15.3 Informations complémentaires

Ce produit ne convient pas pour des supports absorbants (par ex. chape de ciment) et pour le PVC. Ne pas utiliser ce produit sur larges superficies, la surface maximal ne doit pas dépasser 0,5 m². Réalisez une bonne ventilation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

14. Numéro ONU · 14. Désignation officielle de transport de l'ONU

16.2 Abréviations et acronymes

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune information disponible.

decotric

SFS-PIM 07.10.2022 00:07:51 Version: 01/01

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : akachemie solupast D - Dissolvant (akachemie solupast D - Löser)

 Numéro du produit :
 0720
 Version (Révision) :
 7.2.0 (7.1.0)

 Date d'exécution :
 13.06.2016
 Date d'édition :
 13.06.2016

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Page: 10 / 10